L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

G. F. WEISSE & Co. ... NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 4 JUILLET 1861. G. F. WEISSE, F. LIMET, E. DUFOUR, S. HARDY, Editeurs-Propriétaires.

Nouvelle-Orléans, JEUDI MATIN, 4 JUILLET.

Nos ateliers étant fermés aujourd'hui à cause de la célébration de l'anniversaire du 4 juillet, l'Abeille ne paraîtra pas demain.

Voir la seconde page, pour: Le Feuilleton, Le Bulletin Commercial, Le Marché aux Bestiaux.

Abonnés à la semaine.

Les porteurs de l'Abeille sont autorisés à recevoir des abonnements "à la semaine" à raison de 25 cents pour les six numéros. On paiera aux porteurs.

Le 4 Juillet en 1861.

L'anniversaire du 4 juillet 1776 emprunte aux circonstances actuelles un caractère plus grave et plus solennel que d'habitude. La célébration doit en avoir lieu au Nord aussi bien qu'au Sud, mais dans les Etats Confédérés c'est à bon droit qu'on rappelle le souvenir du jour où fut signée la Déclaration d'Indépendance, tandis que dans les Etats gouvernés par M. Lincoln il y a une singulière contradiction entre la politique de coercition adoptée par le Président et les grands principes de droit inscrits dans le préambule de la Déclaration d'Indépendance, principes qui constituent l'évangile moderne des nations.

Les Etats Confédérés, en effet, n'ont fait en se séparant des Etats-Unis qu'appliquer cette maxime éternellement vraie que les gouvernements ne dérivent leurs pouvoirs que du consentement des gouvernés. En choisissant le 4 juillet pour la réunion du congrès des Etats-Unis, M. Lincoln s'est exposé à ce qu'un des représentants du pays répondît à son message par la lecture du document qui sert de base aux institutions de son pays. Le contraste serait étrange, et si celui qui occupe le fauteuil honoré par Washington et quelques autres grands patriotes, avait encore un reste de pudeur le rouge de la honte devrait lui monter au front en débattant cet acte d'accusation dont tant de chefs lui sont applicables. Mais c'est le propre du fanatisme d'aveugler la raison et d'étouffer la conscience, et cette grande leçon de l'histoire sera perdue pour M. Lincoln.

Un plan du Herald.

L'article du Herald de New-York sur les propositions de paix n'était qu'un ballon d'essai pour éveiller l'attention publique. Dans son numéro du 27 juin, ce journal démasque ses batteries et fait part à ses cent mille abonnés d'un plan grandiose qui ne tend à rien moins qu'à rétablir l'harmonie entre les deux sections maintenant en guerre, et à couvrir le nom américain d'un nouveau lustre. Il s'agit tout simplement de faire la conquête ou, comme dit le *Herald*, d'opérer la libération de toutes les possessions anglaises et espagnoles de l'Amérique du Nord et des Antilles et de libérer également le Mexique de l'anarchie à laquelle il est en proie. Essayons de résumer ce gigantesque projet dû à la fertile imagination de M. James Gordon Bennett.

Le Nord et le Sud ont en ce moment cinq cent mille hommes sous les armes qui sont prêts à s'entr'égorger. Ces soldats sont pris de la fièvre militaire et ne demandent qu'à se battre, tandis que les chefs retardent autant qu'il leur est possible le moment d'en venir aux mains comme s'ils avaient un vague espoir de voir se réaliser un compromis sauveur. Mais, dit l'écrivain du *Herald*, un compromis qui devrait être suivi du licenciement de ce demi-million d'hommes n'est qu'une chimère. Il faut trouver un emploi à cette ardeur militaire et lui offrir une compensation sous forme de gloire à conquérir. Le seul moyen d'éviter une guerre civile c'est de tourner nos canons contre nos ennemis du dehors.

Nos ennemis ne se gênent pas pour profiter de nos troubles afin de s'agrandir ou d'étendre leur influence en Amérique. L'Espagne s'annexe St-Domingue ce qu'elle n'eût jamais osé faire si nous étions restés unis. La France intrigue pour rétablir son protectorat sur le Mexique et la Grande Bretagne prend une attitude des plus menaçantes. Quel changement à vue, quel coup de théâtre si le Nord et le Sud au lieu de s'entredévorer tournaient subitement leurs armes contre les puissances étrangères et balayaient du continent américain jusqu'au dernier vestige de domination européenne. Mais laissons parler le *Herald* lui-même:

"Premièrement qu'il y ait un armistice de un, deux ou trois ans entre les Etats loyaux et les Etats révoltés relativement à nos troubles domestiques. Secondement, en ce qui concerne les desseins astucieux de l'avide Angleterre et les mouvements suspects de l'Espagne du côté de St Domingue et du Mexique, que nos armées du Nord et du Sud forment une coalition de 150,000 hommes pour occuper et annexer le Mexique et libérer St-Domingue. Ceci occasionnera un conflit avec l'Espagne et, par suite des créances [illegible] de l'Angleterre contre l'Espagne et le Mexique, nous pourrons aussi nous attendre à une guerre avec l'Angleterre. En supposant que tel soit le résultat de notre occupation du Mexique, on aurait un vaste champ ouvert pour employer toute notre armée de 500,000 hommes à la conquête des Antilles espagnoles et anglaises, et à la libération de toutes les provinces de Sa Majesté britannique dans le Nord de l'Amérique. Les habitants du Canada nous aideraient plutôt qu'ils ne nous résisteraient dans cette grande entreprise, et nous pourrions bientôt lancer une ou deux armées de steamers rapides et terribles dans le [illegible] de Cuba, Porto-Rico, la Jamaïque et les autres joyaux du golfe du Mexique.

"Enfin, avec l'annexion du Mexique et des Antilles dans le Sud et l'absorption de tous les vastes domaines de la reine Victoria au Nord, nous pourrions débander nos armées sur la base d'une nouvelle union constitutionnelle, ou sur un compromis qui reconnaîtrait deux confédérations indépendantes, chacune d'elles plus grande et plus impériale dans son territoire et ses ressources que ne le seraient aujourd'hui les Etats-Unis dans leur intégrité politique et territoriale."

Notre confrère de New York n'y va pas de main morte dans ses plans d'arrangement, et il ajoute, probablement dans un accès [illegible]: "Peut-être se trouvera-t-il dans le prochain congrès quelque homme d'Etat nouveau qui se montrera à la hauteur de la situation et de ce grand programme [illegible] d'une coalition et d'un compromis."

Nous ne nous amuserons pas à discuter [illegible] des élucubrations qui n'ont évidemment d'autre but que de faire sensation et de maintenir la circulation étendue du grand journal [illegible] de New York. Si le Nord veut éviter la guerre contre le Sud [illegible] de ses soldats, il peut après avoir reconnu l'indépendance des Etats Confédérés et avoir conclu un traité de paix avec eux, s'amuser à faire la conquête du Canada, s'annexer l'Irlande d'un côté et le Japon de l'autre, nous ne nous y opposerons en aucune façon, mais quant à présent les vues de la Confédération du Sud sont modestes. Elle se contentera d'être maîtresse chez elle, et elle se gardera bien d'aller troubler la tranquillité des autres peuples. Son ambition se borne à faire reconnaître son indépendance.

MISSOURI.—Le St Louis State Journal du 24 juin publie les renseignements suivants sur la [illegible] de Booneville et sur les mouvements des troupes de l'Etat.

Le major général Price, qui était assez [illegible] de son indisposition pour reprendre ses fonctions, a ordonné que les troupes de l'Etat concentrées près de Lexington [illegible] général Raine [illegible] retirement vers la frontière de l'Arkansas. Environ 12,000 hommes se [illegible] en marche conformément à cet ordre; environ deux tiers de ces troupes sont bien armées. On dit maintenant d'une façon positive que le général Ben McCulloch avec [illegible] hommes était campé près de la frontière de [illegible] à Maysville dans l'Arkansas. Il [illegible] d'entrer dans le Missouri à moins qu'il n'y soit appelé par les autorités constituées de l'Etat. Le général a une grande quantité d'armes d'artillerie et d'infanterie et des munitions de toute sorte. Ce rapport sur la position de McCulloch est du 16 juin. Le gouverneur [illegible] est parti le 17 juin de Booneville avec [illegible] et s'est mis rapidement en marche vers la position de McCulloch qu'il a dû atteindre le 22 ou le 23 juin. Il est donc probable que [illegible] du Missouri réunies à celles de l'Arkansas [illegible] cette semaine une armée de [illegible] hommes dans le Sud Ouest du Missouri. [illegible] bientôt parler des résultats de la lutte qu'elles engageront pour la défense [illegible] du gouvernement civil du Missouri. Toutes les troupes d'Etat ont fourni elles-mêmes leurs équipements, leurs provisions et leurs chariots. Le capitaine Kelly a été nommé colonel d'un régiment de 1000 hommes qui sont [illegible] avec des carabines Minié.

Un soldat qui a participé au combat de Booneville nous a affirmé sur son honneur qu'il avait compté 60 cadavres de fédéraux, et que l'on a dit [illegible] d'autres, ce qui porterait le nombre des morts de 130 à 140 du [illegible].

Les Dames Françaises du 3me District.

[illegible] FAU de la quatrième Compagnie [illegible] Françaises [illegible] drapeau [illegible] la Compagnie [illegible].

La [illegible], ELIZA MOREAUX.
Nlle-Orléans, le 3 juillet 1861. 4juil—1

Avis aux familles des Volontaires

Partis pour le siège de la guerre.

L[illegible] de la quête faite pour les familles des volontaires [illegible] 4 juillet

Par le Télégraphe.

DEPECHES TRANSMISES A L'ABEILLE

DEPECHES DE L'APRES MIDI.

Nouvelles d'Europe.

DE TROIS JOURS PLUS RECENTES.

Arrivée du Persia.

New York, 3 juillet.— Le steamer *Persia* est arrivé ici ce matin. Il est parti de Liverpool le 22 et de Queenstown le 23 juin. Il apporte £154,000 en espèces.

Les steamers *Edinburg* et *Prince Albert* étaient arrivés à destination.

Marchés anglais.

Liverpool, 22 juin—Les ventes de coton de la semaine passée sont évaluées à 55,000 balles, dont 10,500 pour la spéculation et 8000 pour l'exportation. Le marché a clos avec assez de fermeté aux cours du 14. Vendredi on a vendu 10,000 balles et aujourd'hui, samedi, 8000.

Londres, 22 juin—Les consolidés n'ont pas varié.

Grand incendie à Londres.

Samedi un incendie a éclaté sur le quai au coton. Le feu a brûlé toute la nuit et continuait dimanche. Six personnes ont péri et 40,000 balles de coton américain ont été complètement détruites.

Nouvelles politiques.

Lord John Russell annonce que la France rejette la coopération des puissances catholiques pour maintenir le pouvoir temporel du Pape.

On rapporte que M. Dayton, ministre des Etats-Unis à Paris a protesté contre l'article publié par la *Patrie* de Paris.

L'agitation en Hongrie augmente. Trente mille hommes de troupes ont été concentrées sur le Pruth.

Etats-Unis.

New York, 3 juillet. — Le correspondant à Washington du *World* télégraphie que Vienna a été évacuée.

La *Tribune* dit que le message de Lincoln au Congrès ne dépassera pas quatre colonnes et qu'aucune copie ne sera envoyée à l'avance.

Si une bataille est livrée près de Washington, le général Scott prendra le commandement en personne.

Le Cabinet est décidé à faire avancer l'armée. *Le Times* dit qu'il n'y a que trois régiments à Manassas et que le reste de l'armée se concentre vers Fairfax sous les ordres du général Beauregard.

Deux régiments de la Caroline du Sud sont à cinq milles d'Alexandrie.

Le régiment de la Pennsylvanie s'est porté vers la pointe aux rochers. Les troupes du Nord ont reçu l'ordre d'avancer.

Washington, 3 juillet.— Le général Fremont prend le commandement de la Virginie de l'ouest où il relève le général McClellan et remplace Patterson qui a 20,000 hommes et ne fait rien.

Le gouvernement commence à perdre confiance dans le général Scott, dont la santé est mauvaise.

Le bruit circule que l'espoir de recevoir des propositions de paix des Etats Confédérés arrête les mouvements des troupes fédérales.

(DEPECHES DU SOIR.)

L'équipage du steamer Savannah à New York.

Richmond, 2 juillet.—Le correspondant de New York du *Sun* de Baltimore dit, dans une lettre publiée samedi, que les officiers et matelots du corsaire *Savannah* sont dans la prison des Tombes; ils paraissent gais et espèrent être bientôt mis en liberté.

Quelques journaux de New-York ont augmenté le prix de leur abonnement.

Convention de la paix du Delaware.

La Convention d'Etat des amis de la paix, réunie à Dover (Delaware) jeudi dernier, a été très nombreuse et composée des hommes braves et énergiques de l'Etat.

L'ex gouverneur Temple présidait la Convention avec 31 vice présidents.

La première résolution est en faveur de la paix au lieu de la guerre civile; elle contient de plus que la reconnaissance de l'indépendance des Etats Confédérés est préférable à une attente de les conquérir, et de les garder comme provinces subjuguées.

D'autres résolutions dénonçant Lincoln et exprimant des remerciements aux sénateurs Bayard et Saulsbury ont été toutes adoptées avec enthousiasme et à l'unanimité.

Blé nouveau dans le Maryland.

Le premier blé de la récolte du Maryland a été exhibé à Baltimore vendredi.

De Louisville.

Louisville, 3 juillet.—Les directeurs du chemin de fer de Louisville et Nashville, deux Tennesséens et cinq Kentuckiens, ont voté à l'unanimité d'ouvrir le chemin de fer, avec pleine décharge l'administration de toute responsabilité et les marchandises sont confiées par autorité d'Etat ou par les autorités fédérales.

Le collecteur du port de la Nlle Orléans récemment nommé par Lincoln, a dit que pas une livre de marchandises ne quittera la ville.—Nous verrons bien.

On dit qu'on a envoyé chercher le général Rousseau et ses quelques compagnies de maraudeurs dégonnelés.

Le général Lyon.

St Louis, 2 juillet.—Le *Democrat*, journal Républicain noir, annonce que le général Lyon a été nommé major général. Son commandement comprend l'Indiana, l'Illinois, l'Iowa et le Missouri.

Le général McClellan.

L'adjonction du général Fremont au général McClellan, dans l'Ouest Virginie, indique que celui-ci est en disgrâce et que son entière attention est nécessaire dans le Kentucky ou dans l'Est Tennessee.

Mouvements fédéraux dans le Missouri.

Les fédéraux se meuvent vers de Soto où les Missouriens sont en force. N'ayant pas de cavalerie, ils gouvernent leur marche par les coups de canons.

Arrivée du Northern Light.

New-York, 3 juillet.— Le steamer *Northern Light* est arrivé d'Aspinwall, apportant $900,000 en espèces.

Faits divers.

Fort Monroe, 3 juillet.— Le 3e régiment du Massachusetts et la brigade navale occupent les batteries abandonnées.

De Hampton.

Philippi, 3 juillet.— Le général Wise a 15,000 hommes sous son commandement et attaquera les fédéraux le 4 juillet.

Pauvre Patterson.

Haggerstown, 3 juil.—Une dépêche envoyée par R. Patterson (major général commandant) signée arrivée de Black River près de Martinsburg, dit qu'il a mis en fuite 10,000 méridionaux.

Patterson regrette que trois de ses hommes aient été tués et dix blessés. Ce mensonge fait beaucoup de plaisir au général Scott.

Marché au coton de New-York.

New York, 3 juillet.—Le marché au coton a fermé avec une tendance à la hausse. Ventes 1800 balles de 14 7/8 à 15.

Cancans.

New York, 3 juillet.—Le correspondant de Washington du *Post*, télégraphie qu'il y a plusieurs évidences d'une prompte avance sur Fairfax.

Une immense quantité d'armes et de provisions ont été envoyées sur le Potomac. Il existe un mouvement militaire inaccoutumé.

Le secrétaire Chase a envoyé à l'hôtel de la monnaie de Philadelphie l'ordre de garder une somme considérable en espèces appartenant à la banque de Georgie, jusqu'à ce que cet Etat retourne dans le giron de Lincoln.

NOUVELLES DU NORD.

Les journaux de New-York des 25, 26 et 27 juin nous sont parvenus hier et nous fournissent quelques nouvelles.

Nous empruntons au *Courrier des Etats-Unis* les paragraphes suivants de ses nouvelles du jour:

Les rumeurs relatives à des ouvertures de transactions, faites par le gouvernement du Sud à celui de Washington, rentraient si visiblement dans la catégorie des inventions télégraphiques qu'à peine semblaient elles mériter un démenti. Grâce, néanmoins, à l'insistance et à l'air de certitude avec lesquels continuaient à en parler certains journaux, elles avaient fini par trouver créance. La dépêche suivante, publiée par l'*Evening Post*, met à néant ce roman diplomatique:

"Nous avons autorité de la source la plus haute, pour contredire en termes exprès et absolus les histoires qui circulent, touchant les propositions de paix que les "rebelles" auraient faites à ce gouvernement. Bien que certaines personnes et certains journaux aient affecté de donner des détails circonstanciés sur ces propositions de compromis, elles n'ont aucune espèce de fondement.

"Tout au contraire, l'administration a reçu de nouvelles assurances que les "rebelles" entendent poursuivre la guerre avec la plus extrême vigueur."

Ce démenti, suffisamment catégorique pour qu'il n'y ait plus à y revenir, est appuyé par le *National Intelligencer*.

—Nous croyons bon de reproduire quelques passages d'une correspondance adressée de Washington à la *Tribune*, et qui ne tendent guère moins qu'à incriminer le gouvernement fédéral lui-même de trahison.—Nous traduisons:

"Vous dirai-je sincèrement et honnêtement ce que j'entends ici et ailleurs? On dit qu'il n'y a point d'intention de pousser à la suppression de la rébellion;—que la patience du peuple va être épuisée par des délais;—que l'élan du soldat va être dépensé dans la torpeur et l'inaction des camps; et que, lorsqu'à la fin la nation sera dégoûtée à un point convenable, ou nous fera consentir après la vieille prostitution d'un compromis. M. Crittenden ou quelque autre logé sénile d'une génération passée, qui a eu assez de respect pour l'opinion publique pour mourir à propos, usé lera l'orgueil du Nord, au moyen de quelque anesthésie qui le rendra insensible à la honte, et conduira à de misérables concessions.

"Je n'exprime point d'opinion sur la réalité de pareils soupçons, mais je puis dire à ceux qui sont au pouvoir et sont chargés de nous conduire qu'il vaudrait mieux pour eux n'avoir jamais prêté le serment de leurs fonctions, que de risquer une pareille épreuve. Ils ne pourraient soutenir une heure le choc irrésistible de la rage du soldat et du citoyen."

Singulier patriotisme qui nous menace d'une seconde révolution pour empêcher d'arrêter la première.

L'arrivée de deux transports fédéraux venant du Sud nous fournit des nouvelles récentes du fort Pickens ainsi que de l'escadre du blocus. Celle ci n'a capturé au fait de prises nouvelles, que deux goëlettes, dont l'une—la *Forest King*

—est également arrivée hier à New-York. Elle allait de Rio Janeiro à la Nouvelle-Orléans lorsqu'elle a été saisie. Quant aux avis du fort Pickens, ils confirment l'abandon à peu près décidé, par les sécessionistes, de toute idée d'emporter cette position.

De nouveaux démentis, de plus en plus formels, continuent à arriver de Washington relativement aux prétendus pourparlers de paix. On ajoute même que la majorité du Congrès est décidé à ne laisser s'entamer aucune discussion dans ce sens, mais à borner les travaux de la session au vote pur et simple des mesures nécessaires à la poursuite de la guerre. On va même jusqu'à dire que M. Crittenden, découragé d'avance, répudie tout idée de tenter un compromis. Sur ce dernier point tout au moins il y a erreur. M. Crittenden nie seulement un propos qu'on lui aurait prêté, et d'après lequel il aurait attaché à un rejet du compromis la menace de pousser le Kentucky à la sécession. Quant aux efforts en faveur de la paix, ils seront nombreux et énergiques. Pour en avoir la certitude, du reste, il suffit de voir avec quelle recrudescence de fureur la presse républicaine cherche à surexciter les rancunes publiques. La *Tribune* ne parle de rien moins que de provoquer des manifestations contre la paix. C'est constater que ces manifestations deviennent nécessaires pour empêcher les manifestations contraires de se produire. Mais peut-être seraient-elles un effet diamétralement opposé.

Nous trouvons aussi dans les feuilles de New-York les dépêches qui suivent:

Washington, 25 juin—Les confédérés établissent des ouvrages de défense dans le voisinage immédiat de Fairfax Court House et abattent des arbres, pour rendre la route impraticable aux troupes fédérales.

On prétend que le général Beauregard a dit à une dame qui s'était rendue à Manassas Junction pour demander la mise en liberté d'un mineur, que les confédérés n'avaient pas l'intention d'attaquer Washington.

Cette après-midi, une escouade de volontaires du district de Columbia a arrêté M. Ellie Hughes, qui demeure à quelque distance au-dessus de Georgetown, sous l'accusation d'être un espion au service des rebelles. On a trouvé sur sa personne une carte indiquant exactement toutes les positions des forces fédérales sur les deux rives du Potomac. On a également mis la main sur de nombreux manuscrits écrits en caractères hiéroglyphiques. Le prisonnier a été écroué dans la geôle en attendant l'enquête.

Le Président, Mme Lincoln et plusieurs autres personnages proéminents ont assisté cette après-midi, dans le camp des Gardes de Garibaldi, sur une invitation qui leur avait été adressée, aux funérailles d'un simple volontaire, qu'on a enseveli avec les honneurs militaires. La cérémonie a été des plus touchantes.

Le Président a ensuite passé en revue le 37me régiment newyorkais. Il a été reçu avec enthousiasme.

Le 2me du Wisconsin a établi son camp ce soir.

Le 31me régiment de New-York, arrivé ici cette après-midi, est parti ce soir pour la Virginie. Il doit camper derrière les hauteurs d'Arlington.

Le 35me de New York est attendu d'une heure à l'autre.

Le département de la guerre a reçu avis que trois nouveaux régiments du New Jersey arriveront probablement demain.

On croit que les services des zouaves d'Anderson, colonel Bikers, ont été acceptés.

L'avant-garde du colonel Stone, ayant rejoint celle du général Patterson à Monocacy, les avant-postes des troupes fédérales s'étendent à l'heure qu'il est, sur ce côté-ci du Potomac, de Georgetown à Harper's Ferry.

Rien n'indique des mouvements immédiats en Virginie.

Une nouvelle conférence militaire a eu lieu cette après-midi. Le général Scott y assistait.

Washington, 26 juin.—Les personnes bien au courant des vues de l'administration ne croient pas que le message du Président, à l'ouverture de la session extraordinaire du Congrès, recommande l'adoption d'aucun compromis, quel qu'il soit d'ailleurs. Au contraire, ce document soumettra, dit-on, la politique suivie jusqu'à ce jour par le gouvernement. Sur cette question et sur d'autres, M. Lincoln et les membres de son cabinet sont parfaitement d'accord.

Lord Lyons, accompagné du secrétaire d'Etat, a rendu aujourd'hui une visite officielle au Président, dans le but de lui remettre la lettre royale annonçant la mort de la duchesse de Kent, mère de la reine.

Le nombre des troupes arrivées à Washington et acceptées pour le service dans le district de Colombie se monte à 56,800 hommes, dont 1,560 réguliers et 690 soldats de marine.

On cherchera en vain dans la capitale l'homme qui dit avoir vu le prétendu plan de compromis proposé à l'administration par M. Jefferson Davis.

Le général McClellan donne un démenti officiel à la rumeur mise en circulation qu'il s'était engagé par contrat, vis-à-vis du général Buckner, à ne pas entrer sur le territoire du Kentucky.

NOUVELLES D'EUROPE.

(Par voie télégraphique.)

Halifax, 25 juin.

Voici le résumé des trois jours de nouvelles apportées par le steamer *Europa*, parti de Liverpool le 15 et de Queenstown le 16.

Le corps législatif a définitivement voté le budget, par 243 voix contre 5.

M. Thouvenel a adressé à Turin une lettre de condoléances, dans laquelle il exprime son profond regret de la mort du comte de Cavour. Le silence des journaux français sur ce sujet est très remarqué.

La reconnaissance du royaume d'Italie par la France est prochaine et sera hâtée par la mort du comte de Cavour.

Le *Journal des Débats* a publié un article important dans lequel il démontre que si l'Autriche traverse le Mincio, la France doit immédiatement recommencer la guerre interrompue en 1859.

Le 14, la Bourse de Paris était ferme et la rente fermait à 67 fr. 95c.

Le nouveau ministère a été assermenté.

On prétend que Kossuth doit prochainement s'établir d'une manière permanente en Lombardie.

Le baron Ricasoli, en annonçant la formation du nouveau ministère, a dit que personne n'avait perdu la foi dans les destinées de l'Italie.

On annonce que le nouveau cabinet suivra la même politique que M. de Cavour.

Le confesseur du comte est arrivé à Rome, porteur d'un message du défunt au pape.

Des désordres ont eu lieu à Velletri et à Rimini.

Les libéraux de Rome ont adopté un signe pour porter le deuil du comte de Cavour.

Le pape est sérieusement malade.

Le *Times*, dans un article éditorial sur les affaires américaines et l'indignation du Nord contre l'attitude de la Grande-Bretagne, assure que le sentiment public en Angleterre a manifesté beaucoup de sympathie pour la cause fédérale, plus qu'il n'en a jamais montré pour la souveraineté et l'union de la Grande-Bretagne dans ses passes difficiles. Cet article déclare que l'Angleterre remplira son devoir, en laissant les fédéraux faire le leur, sachant bien qu'elle ne pourrait leur occasionner de plus grand tort que de prendre leur parti.

Seize cannonières ont reçu l'ordre de rejoindre l'escadre qui se prépare à partir pour les côtes de l'Amérique du Nord.

La chambre des communes a décidé de nommer un comité spécial pour procéder à une enquête relative à la subvention de la ligne de Galway.

Sous l'influence des chaleurs, les récoltes en Angleterre promettent d'être bonnes, et en conséquence le marché au blé est en baisse.

Les consolidés étaient cotés de 93 à 93 1/8.

Dans la séance de la chambre des députés hongrois du 14, l'adresse à l'empereur, après avoir été révisée, a été définitivement votée.

Les journaux espagnols publient des avis de St Domingue annonçant que la tranquillité règne dans l'île et que l'enthousiasme pour le gouvernement espagnol s'y manifeste d'un bout à l'autre.

Aux élections des membres de la "Folkething," les candidats ministériels ont obtenu la majorité.

L'*Europa* avait à bord 94 passagers et 190,000 livres sterling en or. Il arrivera à Boston ce soir.

Le premier steamer devant partir de Galway est l'*Adria*, bâtiment nouveau. Il quittera ce port le 9 juillet.

UNE LETTRE DE M. GREGORY.—On sait que la proposition présentée à la chambre des communes d'Angleterre par M. Gregory, représentant de Galway, à l'effet de reconnaître l'indépendance de la Confédération du Sud, a dû être ajournée, sans que l'orateur pût même prononcer le discours qu'il avait préparé pour développer sa motion. Il s'est dédommagé de ce silence, en publiant ses vues dans le *Times* de Londres, auquel nous empruntons les passages suivants:

"Je puis affirmer qu'il n'arrive pas de malle des Etats Unis qui ne m'apporte lettre sur lettre de personnes du Nord me priant de persévérer dans ma motion, et d'insister sur la prompte reconnaissance de la Confédération du Sud.—Ces correspondants considérant qu'un tel événement serait le plus grand bonheur qui pût arriver au Nord, en contribuant à une solution pacifique de la querelle...... Vous pouvez donc être assuré qu'il existe dans le Nord un parti de séparation pacifique bien plus considérable,—quoiqu'il ne se fasse pas entendre,—que le parti de la répression dans le Sud.

"Je recommande la reconnaissance de la Confédération du Sud, parce que je crois que, par la séparation du Nord et du Sud, nous pourrons porter un coup efficace à ce trafic maudit: la traite des nègres. Jusqu'ici nous avons rencontré plus d'entraves que de coopération à la suppression de ce trafic, de la part des Etats Unis. Les Américains du Nord ont toujours prétendu que les préjugés de ceux du Sud étaient un obstacle à leur cordiale coopération avec nous. Maintenant, ils seront débarrassés de ces préjugés...

"Je recommande la reconnaissance de la Confédération du Sud, parce que je suis d'avis que par suite de la séparation, le champ de l'esclavage sera circonscrit, au lieu d'être augmenté......

"Je recommande enfin la reconnaissance de la Confédération du Sud, parce que je crois au droit des Etats d'affirmer leur indépendance....

"Quant aux considérations commerciales, le tarif Morrill équivaut à l'annonce d'une rupture des relations commerciales entre les Etats Unis et l'Europe. C'est le triomphe de la politique du Nord contre laquelle le Sud a invariablement, mais en vain protesté. La séparation anéantit cette politique égoïste, à courte vue, rétrograde, et les Etats de l'Ouest doivent accueillir favorablement tout événement qui détruira un système d'exclusion complètement contraire à leurs intérêts.... En ce qui regarde les vastes transactions mercantiles entre l'Angleterre et les Etats Unis ont, en dépit de perpétuels sujets de dispute entre nous, rendu la guerre impossible. Mais un tarif Morrill changera promptement cet état de choses."

Pic Nic au Parc de la Métairie.

UNE ligne d'omnibus fera des trajets durant le PIC-NIC, en partant de la station de la rue du Canal près la rue Broad, et du Pont du Bayou. Ces omnibus se relieront aux lignes de chars de la ville sur chaque point.

Le prix de chaque trajet sera de cinq sous.
4 juil—2f J. F. SLAWSON.

CHRONIQUE LOCALE.

Conseil de Ville. — Les Aldermen ont adopté la résolution par laquelle les Assistants autorisent le voyer à se charger de la machine à dessécher du Troisième District, et la faire fonctionner dès que cela sera nécessaire.

Une résolution autorisant la vente d'un contrat pour réparer le marché Poydras a été soumise au comité des rues et débarcadères.

Une lettre dans laquelle un comité d'officiers des compagnies du Camp Lewis demandent une allocation de cinq cents piastres pour célébrer le 4 juillet, a été déposée sur le bureau.

Le Board a été inscrire dans le journal une ordonnance de M. Wiltz affermant la taxe sur les cabs, les voitures, les drays et les charrettes. Cette ordonnance sera probablement prise en considération à la prochaine séance.

La résolution du comité de finances affermant le Parc pour trois ans, a été déposée sur le bureau, sujette à l'appel.

L'ordonnance de M. Wiltz au sujet du salaire des officiers de la ville a été discutée; M. Smith a proposé une diminution générale de cinq pour cent et la résolution demande aux officiers dont le salaire est fixé par la législature et ne peut être diminué, de consentir à la réduction. La somme provenant de cette réduction serait consacrée aux Volontaires.—M. Nixon a proposé une réduction de dix pour cent.—La discussion de l'ordonnance a été renvoyée à la prochaine séance.

— Le rapport du trésorier, transmis aux assistants annonce qu'il reste en caisse une somme de $ 208,160 58

Le Board sanctionne la résolution des Aldermen autorisant l'agent de la ville à prendre les mesures nécessaires pour faire élargir la rue St Andrew.

Une somme de cinq cents piastres a été allouée pour réparer les planchers de la geôle de Paroisse.

Une résolution allouant cent piastres au policeman John Hannon blessé en remplissant ses devoirs, a été adoptée.

Une résolution qui accorde le droit de passage à la Compagnie du chemin de fer dans les rues St. Charles, Apollon, Bacchus et Carondelet a été mise à l'ordre du jour pour la prochaine séance.

Aujourd'hui, 4 juillet,— les personnes qui désirent célébrer le glorieux anniversaire, ne manqueront pas d'endroits où passer la journée, d'une manière agréable, si le temps, dont nous n'avons guère à nous féliciter depuis soixante douze heures, veut bien faire exception en faveur des bons citoyens de la métropole du Sud.

Il y a d'abord le grand centre d'attraction— le camp Lewis—où doit avoir lieu la célébration et que la foule envahira bien certainement pour entendre le discours de l'honorable PIERRE SOULÉ et assister à la grande revue des troupes, revue dont on parle beaucoup depuis deux jours. Il faut espérer que la compagnie du chemin de fer de Carrollton a pris ou prendra toutes les mesures nécessaires afin de prévenir l'encombrement dans les wagons.

Vient ensuite le pique-nique que les dames ont organisé au parc, au profit des volontaires. Puisse le 4 juillet leur être plus favorable que les deux premières journées.

Nous parlerons en troisième lieu de la foire que le dames patriotiques du Troisième District ont organisée dans le but de secourir les familles des volontaires qui ont quitté leurs foyers pour aller défendre au loin l'honneur du drapeau de la Confédération. Nous apprenons avec plaisir que les personnes charitables ont noblement répondu jusqu'ici à l'appel des dames du Troisième District.

Départ de volontaires pour le Camp Moore. — Nous avons appris d'annoncer qu'une compagnie de volontaires louisianais, commandée par le capitaine EUGÈNE LAZARE, est partie avant hier pour le Camp Moore. Cette compagnie, dont la belle tenue et l'excellent choix ont fait l'admiration de tous ceux qui l'ont vue, fait partie du régiment du colonel Marigny.

Deux autres compagnies appartenant au même régiment se mettront en route ce matin pour le camp Moore. Ce sont les *Louisiana Swamp Rangers*, capitaine D. N. DICKEY, et les *Derbigny Guards*, capitaine BARNWELL.

Les trois autres compagnies qui doivent compléter le régiment du colonel Marigny sont attendues au camp avant la fin de la semaine.

Dans l'embarras. — Nous avons souvent eu occasion dans la chronique locale, de parler de vénérables africains, superstitieux qui [illegible] rendent dans la classe ignorante des gens de couleur, mais ont presque toujours eu le fait pour objet des raisons de croire à l'abri de certaines idées.

Nos lecteurs ne sont pas sans avoir entendu parler du vieux nègre Washington qui naquit tellement qu'on le connaissait sous le nom de "Ngene—Ngene," invitation de son "nom, nom." Il exerce une influence sur les âmes dont il est le grand prêtre, et porte toujours un sac contenant des charmes diaboliques, tels que des morceaux d'aimant, un coquillage couvert de vif-argent, une patte de chien, une ongle humaine, quelques poils de vache, du fumier sec, etc. Il a un rôle mal tenu dans sa main gauche et porte ce membre en écharpe.

Washington a été arrêté hier pour prévention de tentative d'empoisonnement.

Une Portugaise prise de rhumatismes souffrait dernièrement rhumatismales: on lui dit encore que le méchant pourrait la guérir complètement. Il la [illegible] et le nommé Monique Pazzera qui ne se doit rien que de ses prix. [illegible]

Le Portugais, qui ne partageait pas tout-à-fait l'admiration et l'aveugle confiance de son ami à l'endroit des capacités extraordinaires du sorcier, se rappeler le Dr Gustave Devron avait été sauvé le fétiche; M. Devron analysa la chose et déclara que c'était du poison, après quoi il ... formuler une plainte contre Washington.

Coup de couteau.—Dan Snyder et Joe Lowry discutaient chaudement, hier après-midi, dans un boarding house de la rue du Quartier, sur les conséquences de la guerre. Snyder dit: "Je vois ce que je dis; les affaires vont bien tranquilles, les temps sont durs." "Ils ne sont pas aussi durs que cette chaise" dit Lowry qui brisa la chaise sur la tête de son interlocuteur. Snyder tira un couteau et en porta deux coups à Lowry.

Le blessé est à l'hôpital, Snyder a été arrêté par les officiers Pecora et Brady.

Encore des cigares.— Hier matin, M Rambo Dias chargea M. Garcia de vendre douze cent soixante quinze cigares. Garcia entra dans un café de la rue St-Philippe où il vendit les cigares vingt-cinq piastres. M. Dias ne tarda pas à découvrir que son vendeur n'avait pas l'intention de lui remettre l'argent; il fit au bureau du Recorder et mit le magistrat d'une plainte.

Garcia avait déjà été arrêté par l'officier Miller. Il avoua sa faute, rendit quatre piastres à l'officier Smith, et on lui disant qu'il avait dépensé une partie, qu'il avait déposé une autre dans un certain café et donné quatre à Ramon Martinez pour qu'il achetât une paire de souliers.

Le lieutenant Ramel et M. Scollan ont trouvé les seize piastres et arrêté Martinez comme complice.

Un curieux cas.—Un ouvrier qui demeure dans la rue de la Commune, presque en face de l'hôpital de charité, avait depuis quelque temps un rhumatisme aux deux bras. Dimanche dernier, il se coucha après le dîner, et s'endormit profondément; les muscles se contractèrent tellement pendant son sommeil qu'il revint [illegible] sur sa figure. [illegible]

L'homme ne se réveilla que vers cinq heures de l'après-midi, mais ne put remuer ni l'un ni l'autre de ses bras et ne sut à quoi attribuer ce changement. Ses amis le transportèrent à l'hôpital où les médecins ont dû aller l'examiner.

Accident.—Un triste accident est survenu hier matin, dans une maison de l'encoignure des rues Philippa et Rousseau. Quatrième District.

Mme Levy était dans la cuisine, près du poêle; la vapeur se forma et vite dans la théière qu'elle fit sauter le couvercle avec violence et Mme Levy eut la figure, le cou et les mains échaudés.

Affaire de viol.—M. J. D. Weaver, accusé de viol sur la personne de Melle Catherine E. Lahey a comparu hier devant le recorder du Premier District. L'interrogatoire a duré six heures.

L'inculpé est courtier. Son bureau est à l'angle de rues Magazine et Natchez.

MM. Coleman et Blocker étaient chargés de la poursuite; M. Field présentait la défense. L'audience, comme il arrive toujours dans les affaires de ce genre était beaucoup plus nombreuse qu'il aurait dû l'être.

La plaignante a déclaré qu'elle rencontra M. Weaver dans la rue et que celui-ci lui offrit une place; elle demanda s'il y avait une bonne femme, l'accusé lui répondit qu'il n'y en avait pas, mais qu'elle y trouverait une servante. Elle se rendit au bureau dans l'après-midi et y rencontra la servante, Sarah, qui lit un éloge de la maison qu'elle accepta la place. (Sarah est la créature de l'accusé; elle n'a que seize ans et n'est pas des plus chastes.)

M. Weaver, pour gagner les bonnes grâces de Catherine qui est dévote, se fit passer pour un homme très pieux, chanta des hymnes et pria et lisait, dit-la plaignante, que les voisins pouvaient l'entendre.

M. Field a questionné la malheureuse Catherine pendant deux heures. Les personnes qui assistaient à l'instruction n'ont point approuvé la manière dont il a dirigé le contre-examen. Des avocats de la défense lui a été fait entendre des reproches sévères et [illegible] du district lui-même a cru devoir le rappeler à des sentiments de convenances. Les paroles de M. Reynolds ont été deux fois couvertes d'applaudissements.

La suite de l'affaire a été renvoyée à vendredi prochain.

M. Weaver, son frère et Sarah ont dû être accompagnés par des policemen, tant était grande l'indignation de l'audience.

Première Cour.—L'affaire "l'Etat vs Cornelius, accusé d'avoir tué la négresse Sally, a été appelée hier, mais le jury n'a pu s'accorder sur un verdict. Le seul témoignage était la confession qu'il a plus tard répudiée.

La Première Cour s'ajournera probablement dans le courant de cette semaine et ne se réunira qu'en novembre prochain.

Recorder Gastinel—Liza Moore, la louve Johnson, et Catherine Holmes, ses amis, qui étaient entrées chez Louise Schmidt, l'avaient traînée sur le trottoir et l'avaient défigurée à coups de ciseaux ont été envoyées devant la Première Cour du District.

Henry Menta qu'on affirmait accusé de s'être introduit, samedi dernier, à sept heures du matin, chez P. J. Whitesmith, rue du Quartier et d'y avoir volé une montre et une chaîne en or de soixante quinze piastres, a été écroué en attendant l'interrogatoire. Il a fourni le caution de l'ameuter qui lui ont retrouvé la montre et la chaîne.

Trapo Crotcovich est accusé d'avoir battu un jeune homme du nom d'Emile Dascvé.

Joséphine Schmeider s'est plainte d'avoir été assaillie par Bella Brady.

Mme Emma Miller dit que John Shendrock l'a frappée.

Jenny Weaver est accusée d'avoir assailli Mme Mary Lomber.

Alphonse Tarelle, h. c. l., s'est plaint d'avoir été insulté par Jos. Dupuis, h. c. l.

Manuel Pierre, h. c. l., et Léa Voltaire, f. c. l., accusés d'avoir tenu une mauvaise maison, ont comparu devant le recorder. Pierre a été condamné à vingt-cinq piastres d'amende et Léa a été acquittée.

Les accusations formulées contre Bernard Frisch, William Mohr, Mathieu, h. c. l. alias John Vidovado, et Minerve Most, f. c. l., ont été mises de côté.

Arrêté—John Farley a été arrêté hier soir à la requête de M. J. E. Guillett qui l'accuse d'avoir tiré sur un de ses esclaves et de l'avoir dangereusement blessé, au coin des rues Apollo et Tchoupitoulas dans la nuit du 27 courant.

LES INSULTEURS.— Il s'est trouvé au Canada un journal pour publier les lignes que voici:

"M. de Cavour, l'homme qui menait depuis dix ans l'Europe à la révolution, qui était l'âme du parti unitaire de l'Italie, qui a chassé, au nom de nous ne savons quels droits, les princes légitimes de leurs royaumes, qui a poussé Victor-Emmanuel à dépouiller l'Eglise des biens que la piété et la reconnaissance des peuples lui avaient légués, ministre d'un roi excommunié, excommunié lui-même, aussi et même plus coupable que ce roi, vient de mourir sans s'être apparemment réconcilié avec Dieu ni avec la liberté: il a traîné au ciel la longue et lourde chaîne avec laquelle il voulait lier le vicaire du Dieu vivant; *aussi les malédictions des peuples écraseront elles sa tombe* dans laquelle s'ensevelit, dit-on, *la liberté italienne!*

"Il y a quelques mois à peine, M. de Cavour proposait au parlement italien de prendre Rome et Pie IX par un vote; mais l'homme s'agite et Dieu le mène: pendant que M. de Cavour prépare à l'Eglise de nouvelles épreuves, de nouvelles humiliations, pendant qu'il organisait la fête du Statut avec l'infatigable persévérance qu'on lui connaît, il a été frappé d'apoplexie, et cinq jours après, la mort le prenait à sa révolution, sans même demander un vote au parlement! Ainsi périssent tous les persécuteurs de l'Eglise!"

La feuille qui fait ainsi profession de haine par-delà la tombe, est l'*Ordre* de Montréal, organe accrédité d'une portion du clergé canadien. Nous aimons à croire, pour l'honneur de celui-ci, qu'il entend autrement la charité chrétienne et l'interprétation de la miséricorde divine.

Comme leçon et comme contraste, nous engageons les rédacteurs de l'*Ordre* à lire le passage suivant, consacré à la mémoire de M. de Cavour par un journal qui a certainement donné à la cause catholique des gages de dévouement et de courage bien autres que ceux dont on a jamais pu faire preuve à Montréal. C'est l'*Armonia* de Turin qui parle:

"Adversaires politiques de l'illustre défunt tant qu'il a été puissant, nous en avons combattu avec force et liberté les idées et les erreurs. Sur son froid cadavre, nous ne penserons qu'aux magnifiques dons de son âme. Il appartiendra à l'histoire de le juger, à nous de le pleurer et de déplorer sa perte.

"Nous avons souvent éprouvé son bon cœur. Après la suppression des couvents, un monastère dans la Ligurie souffrait de la faim. Nous avons, d'une manière privée, fait appel à sa charité, et il a sur-le-champ fait expédier 2,000 francs aux sœurs de ce couvent. En outre, il nous a écrit une longue lettre autographe qui montrait la bonté de son âme. Nous savons qu'à Turin il distribuait des secours aux personnes nécessiteuses.

"Nous avons eu de nombreuses preuves de sa loyauté. Chargés par un archevêque de faire parvenir une pétition à une personne auguste, nous l'avons adressée par lettre *à la loyauté du comte de Cavour*. Non seulement la pétition fut présentée, mais de plus elle fut publiée par les soins du comte de Cavour, bien qu'elle fût principalement une censure de sa conduite. Une autre fois, nous avons osé lui offrir le premier exemplaire d'un livre qui combattait sa politique; il l'accepta en nous remerciant par une gracieuse lettre.

"Nous devons enfin au comte de Cavour la liberté qui nous a été concédée de recueillir le denier de Saint Pierre...."

Voilà par quel langage un journal s'honore lui-même et honore la cause qu'il sert.

(*Courrier des Etats-Unis.*)

Décédé, hier soir à 8 heures, à l'âge de 31 ans, M. PAUL BURGUÉ, natif de France, département des Basses Pyrénées. Ses amis et connaissances et ceux de sa famille sont invités à ses funérailles qui auront lieu cette après-midi, à 4 heures précises. Le convoi partira du No 79, coin St-Louis et Bourbon.

Pistolets égarés.

Il a été égaré, samedi 29 juin, dans l'un des chars Esplanade et Bayou, une paire de pistolets de tir. Le 1er 6. La personne qui les rapportera chez M. MICHON, No 61, rue Bourbon, recevra une récompense libérale. 4juil—3

Vin de Catalogne

EN quarts et demi pipes à vendre par A & M. HEINE, 140 rue Commune. 2juillet—12

A Louer,

A PARTIR DU 15 OCTOBRE 1861.

Les bâtisses en voie de construction dans la rue Royale, entre St-Louis et Conti.

Au rez-de-chaussée, deux beaux magasins, au premier, neuf grands appartements et deux petits cabinets, dans la cour, dépendances, &c.

Pour plus amples informations, s'adresser à J. C. DENIS, 118, rue Commune. 4 juillet—

VERMOUTH—25 caisses vermouth de Picard & Co. 20 caisses vermouth de Bordeaux, Chapuis & Co. En magasin et à vendre par HY VALETON & Co 27, 29 et 31, Bienville. 4 juil

LIQUEURS—25 caisses de liqueurs de Noilly, 4 25 caisses crème de Cacao, "Paradis"; 100 caisses punch au rum, Ratafia, Raspail, eau de noix, &c; 25 caisses eau verte stomachique, 125 paquets mandarine entre, 120 paquets guignolet d'Angers. En magasin et à vendre par HY VALETON & Co, 27, 29 et 31, Bienville. 4 juil

OLIVES, capres, &c—100 caisses olives verdales, capres, cornichons, anchois, calmares, aceitunas et mixtes; 25 caisses olives farcies, à l'huile; 15 barils olives de Séville; 50 caissons eau de fleurs d'oranger. En magasin et à vendre par HY VALETON & Co, 27, 29 et 31 Bienville. 4 juil

ON demande une cuisinière blanche ou de couleur pour une petite famille. S'adresser au No 29, rue Bienville. 4 juil

IMPORTATION DIRECTE.

JOHNS & DESSOMMES FRERES,

Encoignure des rues du Canal & Chartres.

Cette maison ayant établi le système de VENTE AU COMPTANT, a l'honneur d'annoncer à ses nombreux clients et au public, qu'à cet effet elle a réduit son STOCK D'ETE à des prix extraordinairement BON MARCHÉ.

Et comme preuve de ce qu'elle avance, l'invite à venir voir le grand assortiment de MANTELETS DE MOUSSELINE BRODÉS très riches, d'une piastre et demie à cinq.

JOHNS & DESSOMMES frères. 3juil—6f

Aux Armuriers.

ON demande quatre armuriers. Inutile de se présenter si l'on n'est bon ouvrier. S. WOLFF. 2 juillet—3f Encoignure Gravier et Nouvelle Levée

LA Société existant sous la raison sociale de J. BOULENGER & Co, est dissoute à partir du 1er juillet 1861, d'un commun accord. N. CLAUDEL & Co. sont chargés de la liquidation et du règlement final des affaires de la dite Société, et ont seuls le droit de faire usage de la signature sociale de J. Boulenger & Co. J. BOULENGER. N. CLAUDEL.

Nous soussignés, avons formé, à partir du 1er juillet 1861, une association pour continuer le même genre d'affaires que l'ancienne maison, sous la raison sociale de N. Claudel & Co. N. CLAUDEL. A. A. BECHET. 3 juil—3f

ON demande un jeune nègre ou mulâtre, de 14 à 15 ans, parlant le français, pour apprendre l'état de confiseur et pâtissier. S'adresser à JOHN WIRÇON, encoignure Bienville et Tréme. 3 juil—6f

Propriété à Mandeville, à louer.

La propriété de M. Victor Perrilliat, comprenant maison de maître, doublée, chambres à domestiques, cuisine derrière et écurie. Pour plus amples informations, s'adresser à J. C. DENIS, 118, rue de la Commune. 3 juil—3

AVIS.

IL a été pris dans notre bureau, vers le 20 juin dernier, un LIVRE DE REÇUS. Nous voudrions qu'il nous fût rendu, et donnerions une récompense si on le demande. 3 juillet—6 SELLOCQ, NOBLOM & Cie.

A LOUER,

UNE SALLE à l'encoignure des rues Quartier et Prieur, convenable pour bals ou lieu d'exercice. Plus, un cabinet et une cuisine attenantes à ladite salle. S'adresser à T. BACHELIER, rue des Ursulines, près Levée. 3 juillet—6f

Cours d'instruction militaire,

PAR UN ZOUAVE DE CRIMEE.

Ecole de tirailleurs.—Escrime à la baïonnette.—Maniement d'armes.—Ecole d'officiers.

Rue Conti, 73, entre Royale et Bourbon.

M. GLATIGNY, ex-directeur de la troupe des zouaves de Crimée, ancien sous officier de Zouaves et de Turcos, ayant abandonné la carrière dramatique, se propose d'ouvrir un cours d'instruction militaire dans un jardin, rue Conti, No 73. Les cours commenceront lundi, 8 juillet, et auront lieu de 6 heures du soir à 7 heures et demie.

S'adresser pour avoir des cachets d'abonnements, rue Royale, No 153, au premier. M. Glatigny donnera aussi des leçons particulières. 3 juil—6f

MAISON LESTRADE A MANDEVILLE.

L'OUVERTURE de cette maison, si honorablement connue, vient d'avoir lieu. Tout y a été disposé pour recevoir les voyageurs qui y seront, comme par le passé, parfaitement traités. Un omnibus de premier ordre est attaché à la maison, et la cave renferme les vins les plus fins. 2 mai—4m

Hotel Pradat, à Biloxi.

LES soussignés, successeurs de Mme Elizabeth Pradat, ont l'honneur d'annoncer au public que l'HOTEL DES CHÊNES VERTS, à Biloxi, est ouvert pour la saison. Un bon billard, un beau yacht, des chevaux de selle et des voitures sont attachés à l'établissement. Les personnes qui voudront débarquer au wharf de l'hôtel Pradat sont priées d'en avertir le capitaine du steamer. mai—5m J. B. & E. C. PRADAT.

Etablissement hydrothérapique DU SUD, Du Dr RANCE, A BILOXI (Mississippi).

CET établissement, fondé en 1844 par le Dr Symonds, et dirigé actuellement par le Dr R. Rancé, sera prêt à recevoir des malades le 1er juin prochain. 24 avril—3m

AVIS.

M. le docteur FELIX FORMENTO fils a l'honneur de prévenir ses clients et le public qu'il a transféré son cabinet et son domicile, rue des Ursulines, 68, entre Royale et Chartres. Consultations de 2 à 4 heures. 20 juin—1f

GENIEVRE en douane—16 pipes impérial de Hollande, 20 à été Lorraine Rookort, à vendre par S. D. GRATIAA & Co, rue de la Douane No 36. 3 juil

Association Louisianaise des Vétérans de 1814 & 15,

Célébration du 4 Juillet.

Sur l'invitation émanant du comité d'arrangement pour la célébration de ce glorieux jour, vous êtes respectueusement requis de vous trouver à la Bourse St Louis, aujourd'hui, à 3 heures, avec vos insignes, pour de là, vous rendre au dépôt des chars de Carrollton qui partiront à 4 heures pour le camp Lewis.

Le discours sera prononcé à 5 heures. Immédiatement après, il y aura une grande revue.

Vous êtes priés d'être ponctuels, des places vous sont réservées.

Par ordre du Président PHILIPPE LAMAUX, Secrétaire. 4juil—1

Société des Vétérans de 1814 et 15.

LES membres de cette association ainsi que les frères d'armes sont requis de se réunir jeudi, 4 de juillet, à 3 heures, à l'Hôtel St Louis, pour se joindre aux vétérans louisianais afin de célébrer solennellement ce jour mémorable d'après l'honneur que nous ont fait le comité d'arrangements.

Par ordre du Président, MANUEL MOREAU, 4 juil—1 SMY. POPULUS, Secrétaire.

Légion Belge.

Les membres sont convoqués à se réunir au local habituel No 37, rue St Philippe, à huit heures du soir, AUJOURD'HUI 4 juillet. Par ordre AUG. OLANDOT, 4 juil—1f Sergent-major

Avis aux Expéditeurs par la ligne de la malle de la Nelle-Orléans et de Covington.

A partir de LUNDI 15 juillet, les règlements qui suivent seront strictement exécutés.

Il ne sera reçu aucune marchandise à moins que le fret n'en soit PAYÉ D'AVANCE au commis du bateau, au chemin de fer.

Il devra toujours être préparé des reçus duplicata que le commis signera.

Il ne sera pas reçu de fret après 1 heure du matin pour le fret du jour.

G. A. FOSDICK, agent, Rue Natchez, No 48. 4 juil—1m

Partant tous les jeudis à 5 h. P. M.

L'UNE hebdomadaire de la malle des Etats-Unis pour Vicksburg — Le magnifique paquebot à vapeur de la malle VICKSBURG, capitaine J. M. White, partira pour Carolina Landing, Ashton, Pilcher's Point, Skipwith, Lee Providence, Goodrich Landing, Milliken Bend, Duckport, Vicksburg, Warrenton, New Carthage, Grand Gulf, St Joseph, Rodney, Waterproof, Natchez, Fort Adams, confluent de la Rivière Rouge, Tunica, Morganza, Pointe Coupée, Bayou Sara, Port Hudson, Baton Rouge, Plaquemines, Donaldsonville et toutes les stations intermédiaires comme ci-dessus.

J. ARNOLD, agent pour les annonces.

On prend le fret pour toutes les stations sur le Sunflower et le Yazoo, où il est réembarqué sur de plus petits bateaux. 4 juil

AVIS.

LA société qui existait en cette ville entre les soussignés, sous la raison de E. ROGER & Co, étant arrivée à son terme, est dissoute à dater du 31 courant. La liquidation en sera faite par M. HENRY SAMORY. Nouvelle-Orléans, le 29 juin 1861. E. ROGER. HENRY SAMORY. 2 juil

Continuation d'affaires.

LE soussigné continuera les affaires d'ENCAN ET DE COMMISSION pour son compte et fera, comme par le passé, des avances sur consignations et escomptera les ventes à terme. HENRY SAMORY. 2 juil 43 et 47, rue de la Vieille Levée

Dissolution de Société.

LA société en commandite qui a existé jusqu'ici entre les soussignés, sous la raison Collins, Carrière & Co, pour les affaires de grocerie dans cette ville, a été dissoute le 29 juin 1861, par limitation de temps et du consentement des parties. C. C. COLLINS, O. CARRIÈRE, O. D. LOGAN, A. CARRIÈRE.

Associé en commandite, Le soussigné continuera les affaires de ce genre en son propre nom et pour son propre compte. 2 juillet—1m C. C. COLLINS.

A vendre ou à louer,

UNE MAISON BASSE située à Madisonville, composée de quatre pièces, dont deux chambres à feu, une cuisine derrière, deux terrains de 140 pieds de face sur 100 pieds de profondeur. Toutes les places y sont.

Pour les conditions, s'adresser à Madisonville à M Frederick Poirelle; à M. Hugo Malte, levoin, ou à la Nouvelle-Orléans, chez M. J. F. Carrière, rue d'Orléans No 121, entre St-Claude et Tremé. 2 juillet—3f

Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Nord.

A partir du 30 juin les trains de passagers partiront de la gare en tête de la rue Canal à 7 heures A. M. et à 5 P. M. et arriveront à 9 heures 15 minutes A. M. et à 9 heures 45 minutes P. M.

Le train du matin correspond exactement à Jackson avec le chemin de fer du Sud pour Meridian, et à ce point il y a des correspondances avec le chemin de fer de Mobile et Ohio pour le Nord ou le Sud. Le train du soir à Jackson avec le chemin de fer du Sud pour Vicksburg. Ces deux trains correspondent avec le chemin de fer central du Mississippi pour tous les points au Nord et à l'Est.

Prix du billet pour Mobile $ 12 50; Selma 20 50; Montgomery 25; Temps de trajet pour Mobile 24 heures; Selma [illegible]; Montgomery 35 [illegible].

T. S. WILLIAMS, Surintendant-général. 3 juil

VENTE A PRIX COUTANT.

E. ROLLAND, Marchand de CHEVEUX,

Rue de Chartres, 96, entre Conti et St-Louis,

INFORME respectueusement les personnes de la ville et de la campagne qu'à partir du 1er juillet il vendra ses ARTICLES DE CHEVEUX à prix coutant—

Frisettes pour bandeaux... $1 00; Frisettes pour...; Nattes ou tresses, la paire, depuis... 1 50; Tours de tête... 2 00; Chignons... 5 00; Perruques pour hommes... 10 00; Perruques entières pour dames... 25 00.

Les parfumeries des premières maisons de Paris seront vendues aux mêmes conditions. Nettoyage de tête, teinture de cheveux [illegible]. 2 juil—1m

AVIS

DEUX demoiselles du Nord désirent prendre pension dans des familles françaises ou créoles, et comme elles ont l'habitude de l'enseignement, elles préféreraient donner en paiement des leçons d'anglais, de musique, de dessin, de peinture ou de broderie. Elles donneront les meilleurs renseignements. S'adresser à E. McKIE, 2 juil—6f Passe Christian

UN TENEUR DE LIVRES de 15 années d'expérience comme tel à la Nouvelle-Orléans, désire trouver de l'emploi dans une maison de commerce ou il se rendrait utile. Les recommandations seront fournies par des personnes honorablement connues dans cette ville. Adresse Boîte No 25, Post office 29juin—6f

CONFITURES—40 caisses gelées et marmelades françaises. Fruits à l'eau-de-vie—30 caisses cerises et abricots assortis. Allumettes—20 caisses allumettes du Sud. Cruches et jarres—2000 cruches et jarres de 1, 10 et 17 gallons. Saumon—20 caisses saumon 1 liv. can. Homard—30 do. homards do. Huîtres—20 do. huîtres do. Tomates—40 do. tomates en verre. Vinaigre—30 barils vinaigre français. Prunes—40 caisses prunes d'Ente, 3me choix. A vendre et en magasin par, QUEYROUZE & LANOSDORFF, 2 juil 8 et 16 rue St Louis

Dissolution de Société.

LA société existant sous la raison sociale JEANNET, QUERTIER & Co., est dissoute ce jour par limitation du contrat. Nouvelle-Orléans, 30 juin 1861. LEOPOLD JEANNET, ERNEST QUERTIER, CHARLES LAFITTE, M. N. BORDE.

Formation de Société.

A partir de ce jour les soussignés prennent la suite de la maison de commerce JEANNET, QUERTIER & Co., et forment une société sous les raisons sociales ERNEST QUERTIER & Co., à la Nouvelle Orléans, M. N. BORDE & Co., à Paris. ERNEST QUERTIER, CHARLES LAFITTE, M. N. BORDE, ALFRED DUFILHO. Nelle-Orléans, 1er juillet 1861. 1 juil—4f

Dissolution de Société.

LA société existant entre MM. MICHON & DESFORTES est, à partir d'aujourd'hui, dissoute d'un commun accord, par acte passé pardevant M. Dreyfous, notaire public. Nlle-Orléans, 29 juin 1861.

Formation de Société.

UNE société a été formée sous la raison de MICHON & SCHWEITZER, par acte passé pardevant M. Dreyfous, notaire public.

M. Michon profite de cette occasion pour remercier le public en général pour le bon accueil qui lui a été accordé et espère qu'il le continuera. La nouvelle maison fera tous ses efforts pour satisfaire sa nombreuse clientèle.

Les prix de cette maison vont être considérablement réduits. 1 juil—10f

LA société existant en cette ville sous le nom de PREAU & COUTURIE, arrivée à bon terme, est dissoute à cette date.

Am Couturie reste chargé de la liquidation de l'ancienne maison, et continuera les mêmes affaires pour son propre compte, au même emplacement. Nouvelle-Orléans, 30 juin 1861. J. B. PREAU, AM. COUTURIE. 1juil

LA société existant entre les soussignés, sous la raison sociale de CABALLERO & BASUALDO, est dissoute, ce jour, par consentement mutuel.

J. M. Caballero est chargé de la liquidation, et signera seul. Nouvelle-Orléans, 30 juin 1861. J. M. CABALLERO, J. M. BASUALDO. 1 juillet—3f Par proc. F. P. MARTINEZ.

Je continuerai les affaires de l'ancienne maison sous mon nom et pour mon propre compte. Nouvelle-Orléans, 1er juillet 1861. J. M. CABALLERO. 1 juillet—3f

XX ALE

de la CELEBRE MARQUE de J. & R. TENNENT, à GLASGOW.

XX ALE DOUBLE FORT EN JARRES et BOUTEILLES, à vendre en douane et en magasin par M. A. DE LIZARDI & Co. 24mai—1m Rue Bienville, No 52.

Avis aux médecins et aux familles.

NOUVEAUX APPAREILS VAPORIFERES perfectionnés du Dr L. R. LEFEBVRE, pour administrer des bains de vapeur et des fumigations de toute sorte sans que le malade soit dérangé de son lit, traitant les maladies en épurant le sang par d'abondantes transpirations et par l'absorption des médicaments par les pores de la peau.

Appareils pour bains généraux, pour douches ou bains locaux, chaleur à vapeur pour traiter les maladies des organes sexuels.

Les personnes qui désirent les voir fonctionner ou en faire l'acquisition, peuvent s'adresser chez le Dr Duperron, dentiste, encoignure Royale et Bienville, Nlle-Orléans. 3 juin—

LE DR. RANCÉ

A chargé le Dr. Kunemann de le remplacer auprès de ses clients, pendant son absence.

DR. ED. KUNEMANN,

De la Faculté de Paris,

rue Bourbon, No. 208, entre Ursulines et St-Philippe. 14 juil—1m

Changement de local.

R. S. SYKES, encanteur, a transporté son magasin du No. 49 au No. 58 RUE DES MAGASINS, immédiatement en dessous de la rue Natchez.

Ventes de toute sorte, chaque jour d'affaires, lots en détail et en gros. [illegible] 1er mars.

VINS rouges en barriques—30 barriques St Emilion, 10 do Margaux, des maisons Leonard, Hypere, et Rossignol et Lacoste & Co. A vendre par S. D. GRATIAA & Co, rue de la Douane, Fe

VINAIGRE—15 barils vinaigre de vin, à vendre par S. D. GRATIAA & Co, rue de la Douane

Régiment des Gardes d'Orléans.

2ème Compagnie Chasseurs à pied.

ORDRE No 12. Camp Lewis, 4 juillet 1861. Les membres de la Deuxième Compagnie en congé et ceux de la réserve, sont tenus de se rendre à la caserne avec sac à dos garni pour la journée, aujourd'hui 4 du courant, à 7 heures et demie précises A. M. pour célébration de l'anniversaire de ce jour. Soyez tous ponctuels. Par ordre du Capitaine. J. ALDIGÉ, 4 juillet—1f Sergent Major portera

Célébration du 4 Juillet.

Quartier Général. Camp Lewis, 2 juillet 1861.

Régiment des Gardes d'Orléans.

Les membres des différentes Compagnies composant le Régiment des Gardes d'Orléans, qui sont en congé, et ceux de la Réserve, sont requis de se rendre à l'arsenal, rue d'Orléans, JEUDI, 4 juillet, à 8 heures précises, et en grande tenue, avec sac à dos garni pour la journée, afin de partir par les chars de 10 heures A. M., pour le Camp Lewis.

Par ordre du Lieutenant Colonel CHS. MASSIEU. CHS. BIENVENU, agissant comme Adjudant Major. 3 juil—2

Camp Lewis, 3 juillet 1861.

Les membres de la SECONDE COMPAGNIE, en congé et ceux de la réserve, sont priés de se rendre à l'arsenal rue d'Orléans jeudi 4 juillet à 9 heures du matin précises au lieu de 7 1/2 heures P. M. comme il a été annoncé, afin d'assister à la parade de ce jour. Par ordre du capitaine AM FORTIER, 3 juil—2 Sur Lieutenant

LÉGION FRANÇAISE.

ORDRE No 2°. Nouvelle Orléans, 4 juillet 1861.

Messieurs les officiers de la Légion ayant été invités à assister à la cérémonie de présentation du drapeau des VOLONTAIRES FRANÇAIS, se réuniront en uniforme, AUJOURD'HUI 4 juillet à 9 heures du matin chez le Commandant, rue St-Louis, pour de là se rendre en corps au quartier général des Volontaires Français, 79, rue de l'Hôpital. ALBIN ROCHEREAU, Chef de Bataillon. 4 juillet—1f CH LAFFON DE LADEBAT, Adjudant Major

Quartier-Général des Voltigeurs d'Orléans.

Conformément à l'ordre général No 4 émanant du Brigadier Général commandant la Légion, la compagnie se présentera les armes en tenue complète aujourd'hui à 8 heures A. M. précises pour se rendre au camp Lewis, où il doit garnir pour la journée.

La plus grande ponctualité est requise. Par ordre du capitaine. O. FAYNOT, 4juil—1 Se gent-Major

Quartier Général des Twiggs Light Guard

Avis spécial

Les officiers et les membres de cette Compagnie sont requis d'assister à l'assemblée régulière mensuelle qui aura lieu VENDREDI 5 juillet, à 7 heures et demie du soir, à leur arsenal. L'exacte présence est requise car des affaires importantes seront soumises à la Compagnie. Par ordre de F A RASCH, Lieutenant Commandant. C. PAQUET, Sergent 4 juil—2

Volontaires Français.

—Ordre du jour—

Le bataillon prendra les armes le 4 juillet.

La 1ère et la 2me Compagnie devront se trouver à 8 heures précises A. M. chez le commandant, les autres compagnies formées ou en voie de formation, se réuniront à 9 heures et demie.

Un appel rigoureux sera fait, et les absents auront à subir les conséquences du règlement.

Le drapeau préparé par les dames françaises de la Nouvelle-Orléans devant être offert ce jour-là, nous invitons cordialement toutes les compagnies de la milice de la ville officiers et soldats, à nous honorer de leur bienveillant concours.

Le drapeau sera présenté sur la place Jackson. 3juil—2f Le commandant FERRIER.

Légion Française.

ORDRE No 3. Nouvelle-Orléans, 4 juillet 1861.

Conformément aux ordres du Général Lewis, les [illegible] des officiers de la Légion Française se rendront au camp Lewis pour assister à la revue et à la célébration du 4 juillet. Ils se réuniront, en grande tenue, au local de la Pallette Union, aujourd'hui, à 4 heures après midi, pour de là se rendre en corps au dépôt du chemin de fer de Carrollton pour le camp Lewis.

Le Chef de Bataillon prie tous les capitaines des diverses compagnies de lui faire remettre dans le plus bref délai les listes d'engagement et le nombre d'hommes immédiatement adressé à M. l'Adjudant Général. ALBIN ROCHEREAU, Chef de Bataillon. 4 juil—2f CH. LAFFON DE LADEBAT, Adjudant Major.

Batallon de Cazadores Españoles de Nueva Orleans.

ORDEN No 4. — En virtud de la orden general No. 9, y de la recibida verbalmente del Brigadier General Jas. Trudeau, las compañías del Batallon se formarán a las 5 y medio en punto de la mañana del día 4, en el cuartel y parages señalados con armas, los que las tengan, y con uniforme los que lo tengan.

Los Sres Capitanes me presentarán una lista de los que falten, quienes no siendo por enfermedad justificada quedarán separados del Batallon, recogiéndoles los distintivos respectivamente, y proceder a lo que ecsigen las actuales circunstancias.

También deben Sres Capitanes acudir con los individuos de sus respectivas compañías los que crean convenientes para la comida de dicho día.

En el acto de la formación entregarán los compañías un estado de la fuerza que tengan presente al Sr Ayudante Dn Gabriel Seguy y Gahona.

Nueva Orleans 3 julio 2 de 1861. De orden del Comandante. El Ayudante. 3 julio—2 GABRIEL SEGUY Y GAHONA

Legione Garibaldi!

La compagnia si troverà questa sera, alle sala di armi alle 7 ore precise, sotto le armi, e domattina alle 5 si marcerà in pieno uniforme e sacco, per la gran revista militare che avrà luogo all' accampamento Lewis, in occasione del giorno commemorativo della dichiarazione d'indipendenza americana. Per ordine del capitano C. MARIMONI 3 luglio—2

Régiment des Gardes d'Orléans.

SIXIEME COMPAGNIE. Camp Lewis, 2 juillet 1861.

Tous les membres qui sont en congé sont priés de se trouver au camp LEWIS, le jeudi 4 courant à 6 heures A. M. pour célébrer la fête de ce jour. Tous les membres sont requis d'être ponctuels. Par ordre du capitaine. ALF. CANONGE, 2 juil—3f Sergent Major provisoire.

Avis aux compagnies militaire

J. BARRÉ,

SELLIER,

CONFECTIONNE TOUS GENRES DE SELLERIE. Rue Bourbon, 206, ENTRE DUMAINE ET ST PHILIPPE (2e district.) NOUVELLE-ORLEANS. 21 juin—6f

Houblon! Houblon! Houblon!

DERNIEREMENT reçu: 10 balles de houblon de la dernière récolte et d'une qualité supérieure. A vendre par CUSACHS & OGDEN, 26juin—15f Encoignure Royale et St-Philippe.

BILLET PERDU.

BILLET de F. Hug, daté Nouvelle Orléans le 26 novembre 1860, payable à 6 mois de date à l'ordre de John Caldwell & Co., de la somme de cent vingt piastres, ayant été perdu ou égaré, le public est prévenu de ne pas recevoir ni escompter le dit billet. E. HAFLETON. 4 juin—11, 18—4f 4 No 45, rue de la Vieille Levée

AVIS.

DEUX BILLETS tirés par Maria L. et Philip B Key, à leur propre ordre et endossés par eux, en date du 25 janvier 1861, payables du 1er au 25 février 1862, pour deux mille trois cents piastres, sont perdus. Le public est prévenu de ne point les négocier. 27juin—1m

Perches pour cercles et briques à feu.

A VENDRE par les soussignés. S'adresser à l'encoignure des rues Celeste et Nouvelle Levée ou dans la rue Carondelet, No 29. 22 juin—1m CAMPBELL & RICKARBY

AVIS.

LOUIS DUVIGNEAUD, avocat et ex-juge de la 3me Cour de District, prévient le public et ses amis qu'il a repris l'exercice de sa profession et tient son bureau Passage de la Bourse, No 36, au premier. 21 juin—1m

Carabines, Fusils et Pistolets.

A vendre à bas prix des carabines du Mississipi et du Kentucky, des pistolets d'arçon, des fusils à deux coups, des fusils de Colt à six coups et cinquante fusils très-légers. S'adresser au No 8C, rue St-Louis, entre les rues Royale et Bourbon, au second. 27juin

Quinine! Quinine!

TROIS-CENTS onces de quinine française, de Pelletier, d'importation directe, à vendre en quantités au gré de l'acheteur, par B. & A. SOULLÉ, 28 juin—6f 21, rue Conti, entre Chartres et Levée

Guerre, Commerce et Education.

COMME ceux qui sont dans l'impossibilité de voyager pour le siège de la guerre doivent être préparés à remplir d'autres devoirs publics, et les fonctions de ceux qui quittent la Nouvelle-Orléans.

Le Collège Commercial de Dolbear

sera ouvert pendant toute l'année, le JOUR et le SOIR pour préparer les jeunes gens aux opérations de la banque et du commerce. TENUE DES LIVRES, ECRITURE, MATHEMATIQUES, LANGUES, &c, &c, sont confiés à des professeurs qui vont faire d'ouvrir la partie de temps aux élèves. C'est la CULTURE DE L'ESPRIT qui procure le succès aussi bien dans la guerre que dans les opérations commerciales.

Parents, jeunes gens et autres sont invités à se présenter. Conditions—libérales pour tous. 25 juin—1m RUFUS DOLBEAR, Président.

Hotel d'Europe, à Biloxi.

M. L. GUILLEBEAU,

A l'honneur de prévenir ses amis et tous ceux qui voudront bien l'honorer de leur confiance qu'il vient de réouvrir l'hôtel le neuf [illegible] On y trouvera un établissement très disposé pour familles, le tout en parfait état. L'établissement réunit tous les agréments possibles. Il y a dans l'établissement de bains bien fournis, sa cuisine, ses vins et la table sont irréprochables, comme sur le passé, et le service ne laisse rien à désirer. Les pensionnaires ont l'usage d'une cabane à bain. L. GUILLEBEAU, Propriétaire. 27 juin—6m

90, Rue de Chartres, au 1er étage.

LEON LAUGRIN, avocat

(Licencié en droit de la Faculté de Paris),

A TANT établi une correspondance directe avec les principaux agents d'affaires de Paris et des départements, se charge, en cette ville, des affaires ordinaires devant les Cours de Paroisse, de toutes les affaires de la compétence des cours ordinaires, dans toute la France. 10 juin—1m

F[illegible] en jus—30 caisses en magasin et à vendre par S. D. GRATIAA & Co, rue de la Douane No 36

CELEBRATION du 4 Juillet.

Quartier-Général, CAMP LEWIS, 30 juin 1861.

LES officiers du régiment des GARDES D'ORLEANS, du BATAILLON D'ARTILLERIE D'ORLEANS et de la compagnie des CHASSEURS de St-Jacques s'étant réunis en conseil:

Le capitaine Charles Bienvenu a présenté les résolutions suivantes qui ont été adoptées:

1o—Résolu, qu'il importe de garder intactes et pures les traditions que nous tenons des pères de l'indépendance Américaine, que le Nord travestit avec une impudeur que l'histoire stygmatisera avec la sévérité qu'elle met quand elle juge de grands coupables.

2o—Résolu, qu'il importe à la dignité du Sud, à sa politique, à son avenir comme nation, opposée à d'immenses destinées autour desquelles se grouperont tous les peuples qui gémissent sous des despotismes moins barbares que celui que Lincoln inflige au Sud avec tant d'insolente rigueur.

Résolu, qu'après avoir si bien fourni son contingent à la lutte par sa position, ses traditions, les périls qui la menacent, la haine que le Nord lui a vouée, étrangère à l'esprit de destruction de liberté, a droit de faire une grande commémoration des principes établis et des garanties de l'avenir.

Sur motion du lieutenant A. Fortier, Résolu qu'un comité composé d'un officier des dits Régiment, Bataillon et Compagnie des Chasseurs de St-Jacques, soit nommé pour prendre les mesures nécessaires à la célébration proposée dans le préambule.

Le colonel N. Augustin a alors nommé du dit comité le major F. E. Theard, le capitaine A. Roman et le capitaine Charles Bienvenu.

Sur motion du capitaine Marin, le colonel Augustin a été adjoint au dit comité.

Il a été de plus résolu: Que le jour ... du soleil, le bataillon d'Artillerie d'Orléans tirerait une salve en l'honneur ... des Etats Confédérés, que le Gouverneur de l'Etat, le lieutenant Gouverneur, le ... du général ... accompagnés du major ...

Il a été résolu sur motion du capitaine A. Roman, que le ... de ... dignité à inviter l'honorable Pierre Soulé à adresser aux différents corps de troupes ... commentant un discours en rapport avec les événements actuels.

Il est aussi résolu que après le discours, il y aura grande revue par le Gouverneur.

Une invitation spéciale sur motion du capitaine Charles Bienvenu, est adressée à l'honorable A. B. Roman, en sa qualité de commissaire des Etats Confédérés.

Les rédacteurs des journaux de la ville et de la campagne voudront bien assister à la fête de leur présence.

Sur motion, le colonel N. Augustin pour un comité d'organisation composé de:

Major E. SALOMON, Major F. E. THEARD, Capitaine E. E. MIOTON, Capitaine C. LOUZAT, Capitaine FORTIER, Capitaine L. QUEYROUZE, Capitaine CHS. BIENVENU, Lieutenant L. BELAPON, Capitaine RHOMER.

Colonel N. AUGUSTIN, Président. Capitaine CHS BIENVENU Secrétaire. 2juil—3t

Quartier Général de la Légion de la Louisiane.

Nlle Orléans, 1er juillet 1861.

ORDRE GÉNÉRAL No 9.

I. Les différents corps en uniforme composant la Légion de la Louisiane, s'assembleront à leurs salles d'armes respectives le JEUDI 4 juillet, afin de célébrer l'anniversaire de la déclaration d'indépendance américaine, avec les honneurs militaires.

II. La célébration aura lieu au camp Lewis au-dessus de la ville où les compagnies en uniforme de la Légion ... rendront les ...

III. Le ... colonel J. L. Moslier commandant le régiment des "Orléans R les", le major Juan Miangolarra commandant le bataillon des Cazadores Españoles de Orleans et la compagnie sous son commandement ... capitaine R. Marot commandant la compagnie de Réserve des Artilleurs d'Orléans, le lieutenant G. G. ... commandant les "Orleans Rifles" ... commandant les Tirailleurs d'Orléans ... capitaine ... commandant les Guides d'Orléans sont chargés de l'exécution de cet ordre.

IV. Le ... corps de la Légion ... se rassembleront montés et équipés au complet au quartier général à 7 heures A. M. ...

Par ordre du général JAMES TRUDEAU, Commandant la légion. Le Major ... O. Dreux, Inspecteur de Brigade. 2 juil—2

Quartier-général, 1ère Division des Troupes Volontaires de la Louisiane.

ORDRE GENERAL—No 12. Nlle-Orléans, 1er juillet 1861.

I. Le prochain anniversaire de la déclaration de l'Indépendance Américaine du 4 juillet 1776, sera célébré avec les honneurs militaires convenables, par le corps des volontaires de cette division.

II. La célébration aura lieu au "Camp Lewis" près de la ville ... compagnies de volontaires de la division, seront ... dans le ... et les pièces de campagne ... sous l'ordre du ...

III. Les divers commissaires de la milice qui ne sont pas encore en ... commandement de corps organisés, seront admis par le major général de l'état-major, en tenue complète, au camp dans la journée du 4.

IV. Les détails ... commandements par les brigadiers généraux Jas. Trudeau, commandant la brigade, le colonel L. A. Charbonnet, commandant la brigade, ...

Par ordre de JOHN L. LEWIS, Maj.-Gén. commandant. ERNEST FORSTALL, Aide-de-camp. 2 juil—

Quartier Général, 1ère Brigade, 1ère Division.

Volontaires de la Louisiane.

Ordre général No 30.

I. Conformément à un ordre de la division, ... Compagnies de Volontaires de cette brigade ... à se présenter au camp Lewis ... du 4 juillet ... pour célébrer avec les ... l'anniversaire de la déclaration de l'Indépendance, 4 juillet 1776.

II. Les ... corps sont chargés ... de ce ordre.

III. Les ... de la brigade ... camp Lewis à 8 heures A. M. précises ... Les officiers ... se présenteront ...

Par ordre ... L. A. Charbonnet, colonel commandant la première Brigade. F. SMITH SEXTON, Major aide de camp. 3 juil—2t

Proclamation du Maire.

Mairie de la Nouvelle Orléans.

Hôtel de Ville, 24 juin 1861.

CONFORMÉMENT à l'ordonnance suivante du Conseil Commun de cette ville, j'annonce par les présentes que des livres de souscription seront ouverts au bureau du Trésorier de la ville, lundi, 24 du courant, pour recevoir des souscriptions à un emprunt pour l'érection d'ouvrages pour la défense de la ville.

Afin de mettre à même de contribuer à cet emprunt ceux qui ne pourraient souscrire que de petites sommes, les souscriptions seront reçues pour vingt-cinq piastres et au-dessus, et il leur sera délivré des certificats par des coupons d'intérêt à huit pour cent par an.

Je fais appel avec confiance au patriotisme bien connu de nos citoyens et j'ai la conviction qu'ils accompliront avec promptitude ce qui est de leur devoir en la circonstance.

JOHN T. MONROE, Maire.

No 5,643.

ORDONNANCE pour se procurer de l'argent destiné à la défense de la ville.

Art. 1. *Il est ordonné par le Conseil Commun de la ville de la Nouvelle Orléans,* Que la somme de deux cent cinquante mille piastres ($250,000) soit empruntée et prélevée par les présentes, pour la défense de la ville de la Nouvelle Orléans.

Article 2. *Il est de plus ordonné* qu'afin de former cette somme et parvenir à l'emprunt, il sera ouvert au bureau du trésorier de la ville des livres de souscription, ... des comités de finances ... sous la forme de ... de ... payables le 1er juillet 1862, avec intérêt à raison de huit pour cent l'an, ...

Article 3. *Il est de plus ordonné,* Qu'immédiatement après l'adoption de cette Ordonnance, il sera du devoir du Maire de faire ouvrir des livres de souscription au bureau du Trésorier, sous sa surveillance et celle des chairman des comités de finances. Le Maire est également prié de donner avis aux habitants de la ville de la Nouvelle Orléans, les invitant à venir souscrire au dit prêt. Toutes les souscriptions devront être payées en entier au Trésorier, et les souscripteurs recevront leurs certificats de ... aux termes de la présente ordonnance.

Article 4. Il est de plus ordonné que toute les sommes provenant du susdit prêt seront déposées en banque, sous la garde ... de la ville et ne devront être employées que dans le susdit but, et ne sera tirée aucune partie de ces sommes sans l'ordre du Conseil Commun.

Article 5. *Il est de plus ordonné* que tous les bons émis comme il est dit ci-dessus, seront reçus en paiement des taxes à percevoir après le 1er janvier 1862.

(Signé) J. O. NIXON, Président du Board des Aldermen. LEA F. BAKEWELL, Président du Board des Aldermen assistants.

Approuvé le 19 juin 1861. (Signé) JOHN T. MONROE, Maire. 24juin—

Bureau des Commissaires de la dette Consolidée de la Nlle-Orléans.

Nlle Orléans, 26 juin 1861. —*Séance du 26 juin 1861.*

ATTENDU que la guerre actuelle entre le Nord et le Sud rend dangereuse et presque impossible la transmission des fonds pour le paiement de l'intérêt de la dette consolidée de cette ville;

Il est résolu que l'Agent Fiscal est requis de payer ici, dans la ville de la Nlle-Orléans, les coupons d'intérêt sur les bons consolidés et autres obligations de la ville échéant le 1er juillet prochain, et qu'il est requis de refuser le paiement d'un coupon ou de coupons quelconques qui ont appartenu à des résidents d'Etats qui ne font point partie de la Confédération du Sud.

Banque des Citoyens de la Louisiane.

Nlle Orléans, 28 juin 1861.

CONFORMÉMENT à ce qui précède, les coupons dus à New-York le 1er du mois prochain seront payés par la Banque des Citoyens de la Louisiane à partir du 1er juillet prochain. E. ROUSSEAU, Caissier. 29juin—

Le comité nommé par l'assemblée publique qui a eu lieu, à la Bourse des Marchands, le 22 mai, pour recueillir de l'argent destiné à SECOURIR LES FAMILLES DES VOLONTAIRES, trouvant nécessaire d'augmenter leur nombre, se sont adressés aux Messieurs suivants qui ont consenti à recevoir des contributions des citoyens patriotiques disposés à secourir les familles que l'absence de leurs protecteurs engagés au service de leur pays ont laissées dans le besoin.

T P Leathers	Gilford & Sullivan
Henry Esterbrook	R S Short
W. A. Violett & Co	Hughes & Gaines
W C C Claiborne, Sr	P Fourchy
Patrick Irwin	Sampson & Keene
John Watt	Flint & Jones
J M Allen	Edward Thompson
B S Newman	Byrne, Vance & Co
A D Kelly	Joe Labatut
A Carrière	G W Sully
J W Carroll	H M Wright
John O Brien	Aimé Glenn
James Tharp	Alex Harrison
Jas F Ferrel	A D Doucau
M. O H Norton	George Nathan
J W Payne	Giles Pothot
Jas H Stauffer	M Sturckey
M C Edger	F Allgrand
D F Lopez	W W Ogden
R H Graves	Alex Poultaud
Robert Geddes	F H Bonford
John Pemberton	J O Kearney
	S. A. [illegible]
	F O SULLY
	CHARLES OAKFORD
	D M HOLLINGSWORTH
	M S BRADY
	R A BOURK

28 juin—6f Comité

AVIS.

PAR acte passé devant M. A. Ducatel, notaire public en cette ville, MM. J. CHS DE MAHY & CHS. CURIEN sont chargés de ma procuration pendant mon absence. Nouvelle Orléans le 4 juin 1861. 4 juin—1m J. N. CURIEN

Excellente occasion.

A vendre aux conditions les plus libérales, une PHARMACIE parfaitement assortie, située dans un des meilleurs quartiers de la ville et ayant déjà une fort jolie clientèle de ville et de campagne. Pour plus amples informations s'adresser au No 46 rue de Chartres. 4juin—1m

GOTTSCHALK & MAGNER, NOTAIRES PUBLICS,

Rue Carondelet, No 33,

Au rez-de-chaussée, bureau du fond. 1mâr—1an

Liste des lettres françaises

Restant à la Poste le 3 juillet 1861.

Albain, J. V.	A
Avril, Prosper, 2	Aussé, T.
	B
Barrett Louise A Miss	Bagereau Louis, Mme
Boudier, Rodolphe	Bouquet, Félix
Bernard, A.	Borg, F. 2
Bernud, Pierre	Bourdie, Alfred
Bertrand, Emile	Bondé, J. B.
Brevaud, Marcelle, Mme	Bodier, Ernest
Bernard, Wm	Benin, Chs Mme
Bienvenu, Edmond	Brugnière, Louis
	C
Canova, Victor	Célesta, Mme Jacques
Coutain, Elmire, Melle	Christophe, J. C. Mme
Chaguard, capitaine	Conner Narcisse, Mme
	D
D'Artlys, rédacteur	Devaux, Chs.
Deville, Oscar	Deforet, Oriana, Mme
Dufrenil, Théodore	Demont, J.
Deveron, Joseph	Desmons, E. Mme 2
Devoe Richard, Mme	Delilotte, Eli
Degray, J. H.	Doucet, Zéphire
Dedonette, Ar. Mme	Dupuy, Léon A
Desforges, Adolphe	Dubos, Henry
Dexter, Saint Léon	Duvilley, Gabriel
Delage, O. N.	Dupuis, Pierre
Desbons, Paul	Duvignaud, Ale
Demony, Hurd	
	E
Eyma, E. Mme	Estrade, Louis
	F
Faymont, C. S.	Ferdinand, Manuel Negro
Faber, W.	Frion, Dr.
Faust, Guillaume	Fould, Charles
Fazande, Oscar	Fouché, Polycarpe
	G
Gérard, A	Grèvale, Ferrier
Garnier, Caroline, F. M.	Gérard, A
Gayard, Colin	Grès, Louis
Garidel, Armand	Goldthwaite, Fanny Mme
Generally, F. P. Mme [illegible]	
	J
Jourdés, Adolphe	
	L
Languille, Louis	Lefèvre, [illegible]
Lagerne, Verdet, Mme	Le Bergne, Pierre
Lafosse, Mme	Le Duc, T.
Landry, D.	Lesage, E.
Lantier, J. J.	LeGros, Ma[illegible] Mme
Lange, A.	Lisport, F.
Lacoste, Adolphe H.	Lolle, Mme
Lejeune, Joséphine	Lauvray, Eugène, Mme
	M
Marcelin, Joseph	Massé, Jules
Maignan, Jules	Michel, Pierre
Mazarie, M	Montes, D
Martin, Augustin	Maupeau, J.
Martinere, [illegible] Me	Mussier, J.
Mollière, Théodore	
	N
Merry, Victor	
	O
Oger, F. M.	
	P
Pascal & Koe	Peket, Charles
Planchard, [illegible]	Peyrière, L.
Petite, Artiste	Pillieux, J
Pelletia, Arnaud	Pelon, Marie Mme
Perrin, Ernest	Picard, M.
	Q
Quesnel, père Felix	
	R
Ravier, Honoré	Ramon, Atalat[illegible]
Roux, Marie	Royer, Ed. 2
	T
Theard, R. P. Edouard	Trinday
Tessier, D. E.	
	V
Varin, [illegible]	Verdon, Léon
Ivan, Ruiz, F.	Vient, M. Mme
	J. L. RIDDELL, P. M.

CARTAS ESPAÑOLAS Y ITALIANAS

Nuéva Orleans, 3 julio 1861.

1 Alpuerio, Dr	22 [illegible]
2 Albert, Enrico	23 [illegible]
3 Borrera, [illegible]	24 [illegible]
4 Bellacioso, Francisco	25 [illegible]
5 Brezedal, [illegible]	26 [illegible]
6 Brandao, Luis	27 [illegible]
7 Bonanguiani, Eugenio	[illegible]
8 Carbo, Juan	28 [illegible]
9 Ogero di Oracio, Luigi	29 [illegible]
10 Carrasco, Graciosa	30 [illegible]
11 Corrales, [illegible]	31 [illegible]
12 Contreras, Emanuel	32 [illegible]
13 Fablo, [illegible]	33 [illegible]
14 Flores, Luigi	34 [illegible]
15 Fernandez, Angel	35 [illegible]
16 Ferrer, Juan y Salvador	36 [illegible]
17 Formentin, Felix	37 [illegible]
18 Ficalla, J.	38 [illegible]
19 Gayoso, J.	39 [illegible]
20 Gross, [illegible]	40 [illegible]
21 Gutierrez, René	41 [illegible]

J. L. RIDDELL, P. M.

Bureau de la Compagnie d'Assurance Hope de la Nouvelle-Orléans.

AVIS est par le présent donné qu'une élection pour neuf directeurs pour l'année courante aura lieu au bureau de la compagnie, encoignure des rues Canal et Passage de la Poste LUNDI, 8 du courant, de 10 heures A. M. à 2 heures P. M. Nouvelle-Orléans, le 2 juillet 1861. LOUIS BARNETT, 2juil—6f Secrétaire

Banque d'Amérique.

Nouvelle Orléans, 1er juillet 1861.

CETTE Banque sera fermée JEUDI 4 du courant. Les billets et les comptes échus ce jour-là devront être payés mercredi 3 du courant. A. M. [illegible], Caissier. 3 juil

BANQUE DU SUD.

Nlle Orléans, le 2 juillet 1861.

LES directeurs de cette institution ont déclaré aujourd'hui un dividende de [illegible] pour cent payable à partir du [illegible] à la Maison de Banque de la Nlle-Orléans. 3 juil—6f THOS. LAYTON

Banque de l'Etat de la Louisiane.

Nouvelle Orléans, 1er juillet 1861.

CETTE Banque sera fermée jeudi prochain, 4 juillet. Les billets et comptes échus ce jour-là devront être payés mercredi 3 du courant. 3 juil J. L. BERNARD, Caissier

Banque de l'Union de la Louisiane.

Nouvelle Orléans, 1er juillet 1861.

CETTE Banque sera fermée JEUDI 4 juillet. Les billets et les comptes échus ce jour-là devront être payés mercredi, 3 du courant. 2 juil GEO. A. FREEET, Caissier.

Banque de la Louisiane.

Nlle-Orléans, 1er juillet 1861.

CETTE Banque sera fermée jeudi 4 juillet. Les billets et les comptes échus ce jour-là devront être payés la veille, et les billets qui viendront à échéance mardi sont payables pour l'escompte mercredi. 1 juillet AUG. MONTFROUD, Caissier

Succursale de la Banque de l'Etat de la Louisiane, deuxième municipalité.

Nouvelle-Orléans 1er juillet 1861.

CETTE Banque sera fermée JEUDI PROCHAIN, 4 juillet. Les billets et les comptes échus ce jour-là devront être payés MERCREDI 3 du courant. 1juil—4 E. J. PALFREY, Caissier.

BANQUE D'AMÉRIQUE.

Nouvelle Orléans 1er juin 1861

AUJOURD'HUI à une assemblée des directeurs, il a été déclaré un dividende de quatre pour cent provenant des bénéfices des six derniers mois et payable aux actionnaires ou à leurs représentants à partir de mercredi 10 juillet prochain. 1juil—1m AM. FORTIER, Caissier.

Foire Militaire.

LA Foire tenue par les Dames et la [illegible] de Soto, sur Mandeville, 3me District, aura lieu mardi 2 juillet, et continuera durant la semaine. Ceux qui voudraient envoyer des articles de charité pour fournir aux besoins des volontaires, sont priés de les adresser aux dames qui ... militaires ... soutenir engagés à ... frais d'entrée.

Les chars du chemin de fer de la ville conduiront à la Foire par la rue des Grands Hommes et retourneront à la rue du Canal par la rue Chapa. 29 juin—

Compagnie du Gaz de la Nouvelle-Orléans.

[illegible] juin 1861.

LES directeurs de cette compagnie ont déclaré aujourd'hui un dividende de [illegible] pour cent, payable au bureau de la compagnie, et qui sera payé à partir du 1er juillet prochain. Par ordre. N. O. J. TISDALE, Trésorier. 28 juin—12

AVIS.

Une élection de Directeurs de la COMPAGNIE D'ASSURANCE DE L'UNION de la Nouvelle-Orléans, pour l'année, aura lieu, le 9 juillet prochain, au bureau de la Compagnie, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi. J. M. CRAWFORD, Secrétaire. 29juin—10f

LOUISIANA ACADEMY,

RUE HOPITAL, No 79, Entre Royale et Bourbon.

CETTE institution fondée par M. A. FERRIER ancien professeur de l'université de la Louisiane est maintenant en pleine activité. L'enseignement des langues anciennes et modernes, ... et de la littérature et les sciences, ... Un maître d'écriture est chargé ... militaires, est attaché à l'établissement. Les prix ... varient de $5 à 10 ... des élèves. 1juil—7f

Un guide pour toute la campagne.

UNE CARTE TOPOGRAPHIQUE COMPLETE DE TOUS LES ETATS CONFÉDÉRÉS, avec le Missouri, le Kentucky, le Maryland et le District de Colombie.

Prix 75 cts.—Publiée et à vendre par J. T. KIEL. Exchange Book Store en face de l'Hôtel St. Charles. Escompte libéral au commerce. 1 juillet—6f

MAGASIN A LOUER, avec ou sans appartements, rue Royale entre Toulouse et Saint-Pierre No 143. S'adresser au coin de la rue St Pierre, à M. Auguste Lorr[illegible]. On demande un enfant ... bonne cuisinière. 1 juillet—6f

Demande de Maîtresse de français.

ON demande pour aller à la campagne dans un Pensionnat de Demoiselles, une maîtresse de français. On exigera de bonnes recommandations et que la personne soit catholique. S'adresser à LOBIT, CHARPENTIER & Co, 30 juin—6f Rue de la Douane

Grand Chemin de Fer de la Nouvelle Orléans, de Jackson et du Nord

[illegible]

DEUX convois pour passagers partiront tous les jours du dépôt, à l'encoignure des rues Calliope et Magasin.—Le convoi de la malle à 5 A. M. et le convoi à 7 P. M.

Tickets à vendre dans les principales villes des Etats Confédérés.

Pour plus de détails, s'adresser au Général Ticket Office, rue du Camp No 115.

Le fret est reçu au dépôt, au pied de la rue Calliope, de 9 h. 30 P. M. tous les jours. Le fret sera ... La Compagnie ... sera ... les ... Le convoi d'excursion à Manoola part le SAMEDI à 4 heures P. M.

Tickets d'excursion à moitié des prix réguliers et pouvant servir du samedi au lundi. T. S. WILLIAMS, 20 juin Surintendant-Général

MAGASIN DE TAPIS,

Rue de Chartres, No 19.

NOUS avons reçu de nouveaux tapis Médaillon, Velours Wilton et Bruxelles. DE LA TOILE ... de 3 à 24 pieds de large; nattes, tapisserie anglaise et toile damassée pour dessus de tables.

Abat-jour, tapis et baguettes d'escalier, tapis de lit, landes et nattes de coton pour, bureaux, couvertures de tables et de pianos, &c, &c, à bas prix. 9 fév—6m A. BROUSSEAU & Co

AVIS.

J'INFORME respectueusement mes clients et le public en général que, par suite de la vente de ma maison encoignure Conti et Chartres, le magasin a été transporté provisoirement rue de CHARTRES, No 105, entre Conti et St Louis, où je continuerai à remplir les ordres comme par le passé. Je profite de cette occasion pour remercier mes bons clients, les personnes qui ont bien voulu me déclarer leur préférence et qui me continueront la leur. 1er juin—1m J. P. BARRAZIN

A vendre et en douane.

TRENTE poinçons rhum de la Jamaïque de première qualité, à vendre en douane par VILLARRUBIA & LAUGHLAND, 29 juin Rue des Magasins, No 64.